

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. II No 8

Montréal, Septembre 1896

50 cts par an

La Session du Conseil-Général

La Session du Conseil Général a ouvert ses séances au Cabinet de Lecture Paroissial le 31 août dernier à 10 heures du matin.

Elle s'est continuée les 1er et 2 septembre, siégeant deux fois par jour et prolongeant même ses réunions assez tard dans la soirée.

Ces séances ont été extrêmement suivies. Un très grand nombre de délégués y ont pris part, car presque tous nos Cercles s'y étaient fait représenter. Disons de suite que nous avons remarqué avec une vive satisfaction quels heureux choix avaient été faits par les Cercles dans la personne de leurs mandataires : tous mutualistes dévoués, ardents provocateurs des idées de bienfaisance, animés du zèle de la charité, mais aussi hommes pratiques et d'expérience, qui, précisément par cette raison, ont apporté dans toutes les discussions ce raisonnement assagi qui tient en garde contre les innovation dangereuse, et qui favorise les idées de progrès.

Inutile de dire que tous les membres du Bureau Exécutif assistaient — Président Général en tête — à ces séances.

La première est occupée par la lecture du rapport de M. H. Laporte, notre Président Général.

Nous le publions ci-après, car c'est un des documents les plus importants de la session. Il constate les succès obtenus par l'Alliance Nationale, la marche constante de la Société vers un état de prospérité qui est une garantie pour l'avenir.

C'est la même constatation qui résulte des rapports présentés par le Secrétaire Général, M. Papineau et par le Trésorier Général, M. St Cyr. Ces deux rapports sont reproduits ci-après. Nous y voyons avec un vif plaisir que la Société, au point de vue financier, est dans l'état le plus satisfaisant. Il en est de même au point de vue du nombre des membres en règle.

A propos de ces rapports du Secrétaire-Général et surtout de celui du Trésorier-Général, il est à remarquer — constatation faite du reste par le comité de finances — que le travail des membres de ce comité a été extrêmement facilité par l'abondance des documents qui leur ont été fournis, toutes les pièces de comptabilité classées avec soin, ayant été soumises à leur examen, ainsi que les livres de la Société.

Le docteur Cypihot, médecin en chef de l'Alliance Nationale, donne connaissance de son rapport qui indique que l'état sanitaire est très bon, car nous n'atteignons pas la moyenne des décès des tables de mortalité : ceci vient de ce qu'on fait tous les efforts pour n'admettre que des sujets sains et bien constitués. Sur ce point, quelques réformes sont encore désirables et le docteur propose, dans ce but, la création d'un Bureau Médical.

Après la lecture de ces rapports et la vérification des pouvoirs des délégués, la discussion a eu lieu et les travaux de la session ont vraiment commencé. Nous ne reproduisons pas ici, en détail, tous les sujets qui ont été traités. Nous n'indiquerons que les principales modifications apportées aux statuts et adoptées par le Conseil Général.

1^o. D'abord la proposition suggérée par le docteur Cypihot a été admise et un Bureau Médical établi d'après les avis émis par le médecin en chef.

2^o. Certaines professions avaient été considérées comme n'étant point compatibles avec l'admission dans notre Société. Un nouvel examen, sur les justes réclamations des postulants, a provoqué une révision de la liste des professions prohibées.

Ces admissions ont lieu sous certaines conditions et avec un supplément de contributions qui est légitimé par les risques à courir. Mais on a pensé qu'il fallait tenir compte des avantages offerts par notre So-

ciété et ne pas en refuser la jouissance à ces catégories intéressantes de citoyens.

3°. Le Conseil-Général a adopté une mesure prise dans l'intérêt des Cercles et qui diminue la part des droits d'entrée lui revenant sous le titre d'honoraire d'enregistrement. C'est un sacrifice que le Conseil-Général a été heureux de s'imposer pour faciliter le recrutement de nos Cercles.

4°. On a mieux défini les formalités que les membres de la Caisse des Malades doivent remplir pour toucher l'indemnité à laquelle ils ont droit en cas de maladie, ainsi que les obligations du médecin lorsque les membres du Cercle ont décidé par règlement que le médecin est astreint à donner les soins ou simplement à faire la visite.

5°. On a également autorisé les Cercles à faire de nouvelles circonscriptions pour les visites de médecin et à y nommer des visiteurs, pour rendre ces visites plus faciles.

6°. Le Bureau Exécutif a été autorisé à recevoir les fonds disponibles des Cercles, qui désiraient placer leurs capitaux et trouver ainsi un taux d'intérêt plus rémunérateur, tout en ayant une sécurité absolue.

7°. En vertu de l'article 32 des statuts de la Société, les membres fondateurs devaient cesser après la première session du Conseil Général de faire partie de ce conseil. Cet article a été modifié sur la proposition du Bureau Exécutif, et les délégués des Cercles ont voté un amendement qui confère aux fondateurs la qualité de membre du Conseil Général à vie. Cette décision est des plus sages : elle est le témoignage d'une juste récompense des services rendus à la Société par les membres fondateurs et nous n'avons pas besoin de dire qu'elle a été prise à l'unanimité.

Le Conseil-Général a approuvé d'une manière spéciale l'emploi et les placements de fonds effectués au nom de la Société.

Le Comité des Finances s'est occupé avec un soin minutieux d'examiner quelle était la valeur des placements réalisés par le Bureau Exécutif et il a constaté avec une grande satisfaction que cette partie de l'administration avait été conduite avec une prudence et une sagesse remarquables, de manière à obtenir l'intérêt le plus élevé, tout en offrant toutes les garanties désirables pour avoir des placements de tout repos et toujours d'une réalisation presque immédiate en cas de besoin.

Le Comité de Finance a suggéré l'idée au Conseil-Général d'offrir au Président Général, M. H. Laporte, un objet d'art comme un faible témoignage de la reconnaissance de la Société pour le zèle, et le dévouement

que celui-ci n'a cessé de montrer en faveur de l'Alliance Nationale. Cette proposition a été accueillie à l'unanimité et votée avec enthousiasme.

Le Conseil Général a été d'avis de réélire l'ancien Bureau. Certes ce n'était pas que, parmi tous les délégués présents à la Convention, on eut quelque peine à trouver des officiers capables, intelligents et dévoués. On n'avait que l'embarras du choix. Mais le Conseil a pensé que la réélection des anciens membres, à l'exception de ceux qui ont décliné cette charge, s'imposait, car ils avaient tous payé si largement de leur personne, montré tant de courage et de vaillance, qu'il était difficile de ne pas leur en témoigner quelque reconnaissance. C'est avec un profond sentiment de regret que avons vu deux des principaux membres de l'ancienne administration MM. J. Contant et J. E. Marceff refuser, pour des raisons personnelles, l'honneur qui leur était fait. Nous savons que leur concours dévoué reste acquis à la société.

Les officiers élus sont :

Prés.-Gén.—M. H. Laporte.

1er V. P. G.—A. C. Decary.

2me V. P. G.—E. Paquette.

Sec.-Gén.—L. J. D. Papineau.

Trés.-Gén.—Alf. St-Cyr.

Méd. en Chef.—T. Cypihot.

Aviseur Légal.—S. Beaudin, C.R.

Directeurs.—J. R. Savignac, F. G. Crépeau, L. G. Lapointe, J. Lambert, A. G. H. Beïque.

Bureau Médical.—A. F. Jeannotte et J. U. Lalonde.

Auditeurs.—Ov. Bourdon et R. Tourangeau.

Com.-Ord.—N. Lapointe.

Int.-Gén.—A. Ladouceur.

Comme le Conseil Général avait décidé de créer une nouvelle fonction de Vice-Président, par suite de l'augmentation croissante de notre société, il y avait trois membres nouveaux à élire.

On a fait, en nommant MM. E. Paquette, A. G. H. Beïque, M. D., et Joseph Lambert, d'excellents choix. Tous sont connus pour des mutualistes distingués, et pour des conseillers sages et prudents. M. Paquette aura mission de représenter plus particulièrement les intérêts de Québec.—M. Beïque, ceux des Cantons de l'Est. Quand à M. Joseph Lambert, ancien président de l'Union St-Joseph, président du Congrès des Sociétés de Secours Mutuel, catholiques et canadiennes-françaises, c'est un de nos membres les plus actifs et les mieux qualifiés. Nous sommes heu-

reux encore de présenter à nos lecteurs les docteurs A. F. Jeannotte et J. U. Lalonde, nommés membres du nouveau Bureau Médical, et aussi M. R. Tourangeau comme nouvel Auditeur.

En résumé, les travaux de la Session du Conseil-Général ont été fort intéressants et comme on peut le voir, très variés. De plus, ils ont eu pour notre société un très heureux résultat : c'est d'avoir permis aux délégués des Cercles de prendre une connaissance approfondie de l'administration de l'Alliance Nationale, de vérifier toutes les pièces et pouvoir en rendre compte à leurs Cercles.

Ajoutons que le Comité d'Initiative a soumis au Conseil Général un grand nombre de propositions qui sont de nature à aider au développement de notre Société et à la rendre plus prospère. Nous en rendrons compte dans un prochain numéro. Nous félicitons dès aujourd'hui les membres des comités de leurs travaux que nous publierons ultérieurement.

A ce sujet, nous devons dire que la question des réassurances dont nous avons déjà parlé dans notre Revue a été jugée trop sérieuse et trop grave, au point de vue des conséquences, pour être décidée sans un étude plus approfondie. Il a été sagement décidé de la remettre à la prochaine Convention. D'ici là, on pourra en préparer la réalisation, si on estime qu'il y ait avantage pour l'Alliance Nationale.

Terminons en répétant que cette première session ordinaire du Conseil-Général a été féconde et que les décisions prises auront une très heureuse influence pour atteindre le but que nous poursuivons tous sans relâche : le développement et l'extension de l'ALLIANCE NATIONALE.

Fêtes de la Convention

Notre convention a été l'occasion de fêtes et de démonstrations qui ont brillé d'un grand éclat.

Elles ont été dignes de l'Alliance Nationale et nous avons le plaisir de féliciter nos membres du zèle qu'ils ont montré dans cette circonstance. Nous devons surtout des éloges aux officiers des cercles et aux membres du Comité d'Organisation qui ont déployé une activité des plus grandes.

Tous les journaux de Montréal ont publié, — et nous tenons à remercier la presse de cette ville sans exceptions de parti ou de race, — avec grands détails, chacune de ces démonstrations.

Ceci nous dispensera d'un compte-rendu trop long et qui aurait surtout le défaut de manquer d'actualité.

FÊTE RELIGIEUSE

Le dimanche 30 août, dès 8½ heures, les divers cercles de Montréal, formés en deux détachements, le

détachement de l'est et celui de l'ouest, se réunissaient au Champ de Mars, choisi comme point de départ pour se rendre à la Cathédrale.

La procession qui comprenait au-delà de 1,500 personnes, suivit les rues Craig, Visitation, Ste-Catherine, Peel et Dorchester. Le coup d'œil ne manquait pas de grandeur avec les nombreuses bannières des Cercles, les fanfares dont les joyeux accents alternaient et donnaient une vie et un mouvement extraordinaire à ce long défilé.

Le Bureau Exécutif était représenté par MM. H. Laporte, P. G., A. C. Decary, V. P. G., S. Beaudin, A. L., L. J. D. Papineau, S. G., A. St-Cyr, T. G., T. Cyphot, M. C., F. G. Crépeau, M. B. E., et L. G. Lapointe, M. B. E.

Au nombre des notables, nous avons remarqué l'Hon. Juge Loranger, président de la Société St-Jean-Baptiste, MM. D. Parizeau, M. P. P., F. Martineau, M. P. P., l'échevin Renaud, président de l'Union St-Joseph de Montréal, M. J. Contant, président de la Chambre de Commerce et représentant l'Union St-Pierre, A. Roy, représentant l'Union des Commissaires-Marchands, E. J. Hébert, président de l'Union St-Joseph de St-Henri, M. J. M. A. Denault, représentant la Société de Protection des Malades, les échevins Jacques et Charpentier, etc.

Nos cercles de la campagne ont tenu à honneur de se faire représenter à cette démonstration. Nous regrettons que le peu d'espace à notre disposition ne nous permette pas de donner les noms de ces délégués ; mais nous nous permettrons de mentionner les cercles de Beauharnois, Dorval et St-Rémi qui ont plus particulièrement contribué au succès de la fête par leurs nombreuses délégations.

La procession était sous la direction de M. N. Lapointe, le dévoué Commissaire Ordonnateur Général, et de MM. les commissaires ordonnateurs des sociétés sœurs et des cercles de Montréal.

Les cercles de Montréal marchaient dans l'ordre suivant :—

Section Est—précédée de la Fanfare de la Police. Cercle Jeanne d'Arc, No 53, avec la bannière du président Général et la bannière du cercle gagné dans un concours de popularité avec les Forestiers Catholiques.

Cercle Hochelaga.
Cercle St-Georges.
Cercle Bourget, avec drapeau aux armes de l'Alliance.

Cercle St-Vincent.
Cercle St-Louis.
Cercle Charlemagne.
Cercle St-Pierre, avec le drapeau d'honneur qu'il a gagné dans le concours de 1895.

Section Ouest—ayant aussi un corps de musique. Le Cercle Mont-Royal, No 2, avec la bannière qu'il a gagné en 1894, dans le concours de popularité avec les Forestiers Catholiques; au bazar de Ste-Cunégonde.

Le Cercle St-Henri, No 12.
Le Cercle Ville-Marie, No 5.
Le Cercle St-Paul, No 36, avec drapeau.
Le Cercle St-Charles, No 10.
Le Cercle Notre-Dame, No 11.
Le Cercle St-Joseph, No 1, avec le drapeau d'honneur gagné dans le concours de 1893.

Le cortège était fermé par les délégations de la campagne précédées du drapeau de la Société et d'une autre fanfare, et suivies des membres du Bureau Exécutif et des représentants des sociétés sœurs.

Nous devons une mention spéciale au Cercle Jeanne d'Arc qui avait tenu à figurer une représentation de l'héroïne française escortée de chevaliers bardés de fer.

Remercions les membres et les amis de l'Alliance Nationale qui avaient décoré leurs maisons et félicitons-les d'avoir compris que c'était une fête de famille et que le devoir pour un membre est d'y prendre part et d'affirmer sa sympathie.

Reçue par M. le Chanoine Racicot, primicier de la cathédrale, doyen de l'Université Laval, la longue procession trouva à se placer dans cette belle église.

Monseigneur de Montréal présidait au trône ayant comme diacre et sous-diacre MM. les Chanoines Archambault et Cousineau, et comme prêtres assistants M. Bourgeau, vicaire-général, et M. le Chanoine Bruchési.

C'était notre nouveau Chapelain, M. l'Abbé Charpentier qui officiait. La messe en musique a été parfaitement rendue par le chœur de la Cathédrale sous la direction de son habile maître de chapelle M. Couture. L'orgue était tenue par M. Pelletier, le savant organiste.

Au P. Hamon, S. J., était dévolue la tâche de prononcer le sermon dans cette circonstance. Le P. Hamon connaît bien notre société; car il est un homme d'œuvre. Il parlait d'un sujet qui lui est familier, c'est-à-dire sympathique, car il suffit de l'avoir étudié pour être immédiatement séduit par la grandeur moralisatrice de cette œuvre. Aussi a-t-il trouvé, dans sa conviction profonde, des accents émus pour célébrer les bienfaits de l'idée-mère de l'Alliance Nationale, de l'association consacrée par la religion dans un but de bienfaisance et de la conservation de nos mœurs nationales et de notre langue française. Il a surtout montré, à côté du bien réalisé, le vaste champ réservé dans l'avenir aux bonnes volontés de tous les gens de cœur que l'Alliance Nationale groupe autour d'elle.

Avec un heureux à-propos qui a produit un grand effet, l'orateur a fait allusion aux belles fêtes de Keims, et montré sur les bords du St-Laurent des fils de l'ancienne France, priant dans la belle langue française pour le Souverain Pontife Léon XII, et il a demandé à Mgr de Montréal, qui se rend à Rome, de déposer aux pieds de Sa Sainteté, les hommages des membres de l'Alliance Nationale.

La quête a été faite par l'Honorable Juge L. O. Loranger, MM. l'échevin Renaud, J. Contant et E. J. Hébert.

A la fin de la messe, pendant que Mgr de Montréal était au trône, entouré de tout son clergé, M. le Président général H. Laporte, ayant à ses côtés MM. L. J. D. Papineau et N. Lapointe, officiers généraux, a présenté à sa Grandeur l'adresse déjà publiée dans les journaux.

Sa Grandeur a bien voulu répondre avec cette simplicité qui donne tant de charme à sa parole, qu'elle connaît la fidélité et l'attachement de l'Alliance Nationale pour la religion et qu'Elle sera heureuse de la signaler à N. T. S. P. le Pape en appelant sur elle les faveurs du Ciel, et Elle a donné sa bénédiction solennelle aux membres de la société.

SEANCE SALLE ST-PIERRE, ORGANISÉE PAR LE
CERCLE JEANNE D'ARC

Le dimanche, dans la soirée, les membres de l'Alliance Nationale étaient convoqués à la Salle St-Pierre, pour assister à la remise faite de la magnifique bannière donnée par le président général de l'Alliance

Nationale, M. H. Laporte, et qui avait été gagnée au concours par le Cercle Jeanne d'Arc.

Ce sont en effet de jeunes lutteurs que ces intrépides jeunes gens. Ils ont toutes les audaces et ne reculent devant aucun défi dès qu'il s'agit de faire triompher les idées de l'Alliance Nationale.

C'était un concours de recrutement dont nous avons eu l'occasion de parler dans notre Revue.

La Salle St-Pierre était remplie de membres de la Société.

Nous y avons remarqué MM. H. Laporte, P. G., F. Martineau, M. P. P., A. C. Decary, V. P. G., T. Cypriot, M. C., L. G. Lapointe, M. B. E., RR. PP. Jodoin, supérieur, Lauzon, Pelletier, Deguire, Lewis et Tranchemontage, O.M.I., ce dernier chapelain du Cercle, Rév. LePailleur, MM. E. Godin, A. Lavalée, A. Montbriand, président du Cercle Mont-Royal, G. Brouillet, S.P.G., J. A. Teasdale, U. Mercier, E. Archambault, les officiers du Cercle Jeanne d'Arc, H. Hamelin, N. Sauvageau, S.P.G., Dr Daigle, J. Duhamel, M. Dépatie, J. E. Bergeron, etc., etc.

Le président du Cercle, M. Hamelin, présente, dans une adresse heureusement formulée, à M. le Président Général, les hommages des membres de ce Cercle, en l'assurant qu'ils conserveront précieusement la splendide bannière due à sa généreuse initiative et qu'ils feront tous leurs efforts pour ne pas s'en laisser dépouiller par leur concurrents, selon les conditions du don de M. Laporte. On sait qu'il faut l'avoir mérité deux années de suite pour en devenir propriétaire. Rien n'est meilleur pour stimuler l'émulation. Après la réponse très-heureuse du président qui fait l'éloge des jeunes, M. le Dr Daigle prend la parole pour expliquer les plans du Cercle Jeanne d'Arc. Il n'a qu'un but : développer l'action de l'Alliance Nationale et la conduire de plus en plus dans un mouvement de bienfaisance intelligemment préparé. M. le curé Lepailleur, M. l'avocat Godin viennent ensuite tour-à-tour apporter l'autorité de leurs sages conseils aux membres du Cercle. La partie musicale de la séance avait été confiée à M. Archambault qui avec le concours d'un excellent orchestre et le talent de MM. Derome et Mathieu, chacun dans leur genre, a réussi à donner une très agréable soirée.

Mentionnons encore la médaille d'honneur remise par notre Président-Général à M. J. M. Fournier, un des membres les plus zélés du Cercle, et qui a présenté le plus grand nombre de nouveaux membres au dernier concours de recrutement.

CONCERT AU MONUMENT NATIONAL

Le lundi 31 août, au Monument National, avait lieu le concert, avec représentation d'un charmant vaudeville, donné par l'Alliance Nationale.

L'Honorable Lieutenant-Gouverneur de notre province, Sir Adolphe Chapleau, était venu de Québec pour y assister. On savait qu'il devait répondre à l'adresse qui allait lui être présentée au nom de la Société par son Président Général, M. H. Laporte.

Ce concours de circonstances avait attiré dans la grande salle du Monument National un public nombreux.

Du concert, sur lequel nous regrettons de ne pouvoir nous étendre, nous traduirons les sentiments de l'auditoire en disant que tous les artistes et amateurs ont été à la hauteur de leur tâche. Avec des noms comme ceux de mesdemoiselles Cartier, Hoyle, Le-Bouthillier, Gerin-Lajoie, de M. Dubois et enfin de

M. J. Saucier, le succès était assuré. Il a été des plus complets.

Nous tenons à dire que le véritable clou de la soirée a été le discours prononcé par Sir A. Chapleau en réponse à l'adresse du Président de l'Alliance Nationale.

Nous publierons prochainement ces deux documents que nos lecteurs ont eu déjà occasion de connaître par les journaux.

Le discours de Sir Adolphe Chapleau est une brillante étude sur la question sociale, telle qu'elle se pose aujourd'hui devant la foule des travailleurs. L'Honorable Lieutenant Gouverneur—qui est un penseur et un homme d'action—a été heureux d'avoir une occasion de faire connaître ses idées sur ce point. Il l'a fait en catholique profondément convaincu, respectueux des enseignements du Souverain Pontife.

Les doctrines qui tendent à supprimer la propriété : M. Chapleau les repousse énergiquement ; celles qui veulent substituer l'Etat à la liberté individuelle trouvent en lui un adversaire redoutable. Il veut que le travail soit aidé par la bienfaisance et la mutualité : et c'est des institutions, comme l'Alliance Nationale et les Sociétés sœurs, qu'il attend le salut. Le problème qui est posé n'est pas sans lui donner de justes craintes. De tous côtés, on s'efforce de trouver une solution, mais vainement. Dans l'admirable encyclopédie "*Rerum Novarum*" Léon XIII que Sir Adolphe Chapleau appelle le "Pontife des peuples" a fait entendre le langage de la saine raison. Mais écouterait-on sa voix et la Société s'inclinera-t-elle devant sa logique indiscutable ?

Nous le souhaitons avec Sir A. Chapleau, et l'Alliance Nationale sera heureuse de contribuer pour sa part à cette œuvre de paix sociale. Elle garde précieusement le souvenir du grand enseignement qu'elle a reçu et de la parole si éloquentes qui s'est fait entendre en cette solennelle circonstance.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE D'ARGENTEUIL No. 84.

Le Cercle d'Argenteuil, de Lachute, a célébré dimanche, le 12 juillet dernier, par une excursion à St-Hermas, le premier anniversaire de sa fondation.

Les excursionnistes, au nombre d'environ soixante, accompagnés de la fanfare de Lachute, qui a bien voulu prêter son bienveillant concours pour la circonstance, ont été reçus avec enthousiasme par les citoyens de St-Hermas. Plusieurs même avaient pavoisé leur résidence notamment Mr Michel Lalonde, maire de la paroisse, le Dr Pager et MM. Mathias Lafond et Hermas Payment, ces trois derniers membres du Cercle d'Argenteuil.

Après avoir entendu la messe à l'église de la paroisse, où, grâce à l'obligeance de Mr le curé, des sièges avaient été spécialement placés dans la principale allée pour les membres de l'excursion. Les excursionnistes se sont rendus à l'hôtel Lalonde où des orateurs adressèrent la parole aux citoyens de St-Hermas leur faisant connaître les avantages que l'Alliance Nationale accorde à ses membres et les invitant à en faire partie. Plusieurs citoyens ont promis de se joindre à la société.

Après avoir pris un excellent dîner à l'hôtel Lalonde et honoré plusieurs santés, les excursionnistes sont revenus enchantés de leur voyage.—TÉMOIN.

CONDOLÉANCES

CERCLE D'ARGENTEUIL No. 84.

Proposé par M. L. T. Normandin, secondé par M. Jos. Prévost, et adopté à l'unanimité :

Que les membres du Cercle ont appris avec peine la mort de M. J. Bte Monette, père de leur estimable confrère M. Philéas Monette, Substitut du Président Général et prient ce dernier, ainsi que la famille du regretté défunt, d'agréer leurs plus sincères condoléances dans leur affliction.

Proposé par M. Wilfrid Fortier, Secondé par M. Jos. Lavigne, et adopté :

Que copies de la présente résolution soit envoyée à la famille ainsi qu'à la Revue de l'Alliance Nationale.

CERCLE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, No. 94.

Proposé par J. E. Bouchard, secondé par J. P. W. D. Galibois et adopté à l'unanimité que le Cercle de Notre-Dame des Victoires, No. 94 a appris avec regret la mort du père de notre président, M. Elz. Paquette, 2nd Vice Président Général, et que le Cercle lui offre ses plus sincères sympathies.

Que copies de la présente résolution soient adressées à la famille du défunt et à la Revue de la Société.

CERCLE STE MARIE DE LA BEAUCE No 99.

Proposé par M. J. A. Morency, S. P. G., appuyé par M. I. LeBon et résolu :

Que les membres de ce Cercle ont appris avec un vif regret la mort inattendue de leur président honoraire, le révérend Monsieur J. T. A. Chaperon, curé de Ste-Marie de la Beauce.

Proposé par M. G. F. Hamel, S. F., appuyé par le Dr T. Fortier et résolu :

Que la mort de ce vénérable prêtre prive ce Cercle d'un guide bienveillant et éclairé dont le zèle d'apôtre, le généreux dévouement et l'esprit de progrès et d'initiative eussent contribué puissamment à en faire une association vraiment progressive et nationale.

Proposé par M. Th. Carrette, appuyé par M. H. Dulac et résolu :

Que dans la personne du Rév. M. Chaperon, les paroissiens de Ste-Marie de la Beauce ont perdu un père dévoué, un prêtre éminent et un pasteur bienveillant et affable, et toujours prêt à les aider dans l'infortune et à leur donner à la fois l'exemple des vertus chrétiennes et civiques en développant chez eux l'amour de leur religion, du foyer et du sol natal et en édifiaut lui-même des œuvres qui feront bénir sa mémoire.

Proposé par M. Cyrille Dulac, appuyé par M. J. B. St-Hilaire et résolu :

Que par respect pour la mémoire de ce vénérable prêtre, les membres de ce Cercle portent le deuil pendant un mois et assistent en corps à ses funérailles.

Proposé par M. G. Pomerleau appuyé par M. F. Bisson et résolu :

Que les membres de ce Cercle sympathisent vivement avec les membres de la famille du regretté défunt dans la perte douloureuse qu'ils viennent de faire, et leur offrent leurs condoléances.

Proposé par M. L. Drouin, appuyé par M. D. Dulac et résolu :

Que copies de ces résolutions soient transmises à la famille du regretté défunt, à la presse et à l'Alliance Nationale.

A. JACQUES, Président.
A. BILODEAU, Sec.-Arch.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boite 2172

MONTREAL, SEPTEMBRE 1896

NOTES EDITORIALES

Brillant succès sur toute la ligne: c'est ainsi que peut se résumer l'appréciation sur les Fêtes et la Convention du Conseil Général.

Le Session du Conseil Général sera féconde en bons résultats. Les Cercles ont déjà commencé à en recueillir les fruits par les adhésions nombreuses de nouvelles recrues.

Nous sommes heureux d'offrir nos remerciements au Comité d'Organisation des Fêtes et aux 1500 membres qui ont pris part à la procession de l'Alliance Nationale pour l'éclat avec lequel notre Société a figuré dans la première grande démonstration publique qu'elle a organisée.

Le Président-Général a profité de la fête à l'occasion de la remise de la bannière qu'il a offerte au Cercle Jeanne d'Arc pour présenter à M. J. M. Fournier, membre de ce Cercle, la médaille d'or qu'il a gagnée pendant le dernier concours.

Le Dr Daigle est celui qui a mérité le médaillon en or, attribué comme deuxième prix.

Nous sommes heureux d'offrir à ces deux membres nos remerciements les plus cordiaux pour leur dévouement à la cause de l'Alliance Nationale, et le bon résultat de leur efforts.

Dans le concours pour la bannière du Président Général, terminé le 30 juin dernier, le Cercle Jeanne d'Arc a augmenté son effectif de 64 membres.

Et on nous dit que le Dr Daigle et ses jeunes amis ne veulent pas en rester là; et

qu'ils entendent garder la bannière qu'ils doivent à la générosité du Président Général. Bravo!

Honneur au Cercle d'Argenteuil. Il s'est distingué dans le dernier concours, et il a bien mérité la série d'insignes d'officiers que le Bureau Exécutif lui a remise à titre gracieux.

Nous attirons l'attention de nos confrères et des Secrétaires Financiers sur l'Article intitulé: "Quelques amendements aux statuts" ainsi que sur l'avis donné dans nos colonnes par M. J. E. Marcile, Secrétaire-Financier du Cercle St-André.

Voici le mois d'octobre; c'est le temps du recrutement. Présentez vos amis. Les circonstances sont propices, les taux du droit d'entrée étant diminués.

Nos confrères seront certainement heureux de lire et même de relire l'admirable discours du Lieutenant Gouverneur, Sir A. Chapleau, à notre concert. Nous nous ferons un devoir et un plaisir d'en publier de copieus extraits dans un prochain numéro, car il traite d'une question du plus haut intérêt social et c'est incontestablement un des plus beaux morceaux d'éloquence qu'il nous ait été donné d'entendre.

Nous reproduirons aussi avec un vif plaisir dans un prochain numéro de notre Revue le magnifique sermon du Révérend Père Hamon, qui a si bien exposé le but et la mission de l'Alliance Nationale.

Tous ceux qui ont assisté au Concert de l'Alliance Nationale ont été charmés de la manière dont le programme musical avait été exécuté.

La présence de Sa Grandeur Mgr E. Ch. Fabre à la messe célébrée à la Cathédrale aux intentions de l'Alliance Nationale, le dimanche qui a précédé l'ouverture de la Convention, a beaucoup contribué à réhausser l'éclat de cette fête. Ce témoignage de sympathie de la part de Sa Grandeur nous est un gage de l'intérêt que notre Président Honoraire veut bien porter à notre Société.

RAPPORT DU PRESIDENT-GENERAL

*Messieurs les Officiers Généraux, Messieurs les Fondateurs et
Messieurs les Délégués.*

MESSIEURS,

En commençant ce rapport, j'éprouve une triple satisfaction et je tiens à vous la faire partager : satisfaction, d'abord, de vous voir répondre en aussi grand nombre à l'appel qui vous a été adressé, car vous êtes venus ici de tous les points de la Province de Québec, même des plus éloignés ; satisfaction, encore, d'avoir à vous donner les meilleures nouvelles sur la situation florissante de l'Alliance Nationale, situation florissante, j'insiste sur le mot, car il y a à peine trois ans que nous sommes nées et et nous comptons aujourd'hui cent Cercles avec un effectif de trois mille trois cents membres en règle ; satisfaction enfin, de vous trouver réunis ici pour étudier en commun, discuter à fond et adopter, après le plus attentif examen, les mesures les plus propres à assurer le développement et la prospérité de notre Société.

DÉVELOPPEMENT

Nous n'avons pas à jeter les yeux bien loin dans le passé pour nous rendre compte de la marche progressive qu'a suivie notre société depuis sa fondation. Comme vous le savez, les premiers Cercles ont été institués dans le mois de mai 1893, et les rapports que nous avons l'honneur de mettre devant vous, résumant les opérations des trois dernières années, témoignent d'une manière évidente que si son histoire ne remonte pas à une date éloignée, elle n'en est pas moins intéressante pour nous qui l'aimons et qui la voulons voir grande et prospère. Partout dans la Province de Québec, et même à l'étranger, l'Alliance Nationale est maintenant connue et hautement appréciée. Nous n'en voulons donner d'autres preuves que les adhésions que nous avons reçues des hommes les plus distingués de notre nationalité et les manifestations de sympathie qui nous sont venues de toutes parts. Notre bannière flotte aujourd'hui triomphalement sur tous les points de la Province de Québec.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce résultat n'a pas été obtenu sans travail, mais le Bureau Exécutif a compris qu'il était nécessaire de faire quelques sacrifices afin de nous emparer du sol. Vous aurez du reste une meilleure idée de ce travail par les quelques chiffres ci-après qui établissent la progression constante du nombre des cercles institués.

30 juin 1893	—	7	Cercles.
“ “	1894	—	42 “
“ “	1895	—	82 “
“ “	1896	—	103 “

Ce développement continu, à une époque de gêne commerciale et industrielle, parle assez éloquemment des progrès que notre Société a réalisés et de l'avenir brillant qui lui est réservé.

Si la Société a fondé, dans la plupart des centres importants des différents comtés de cette Province, des cercles, qui sont appelés à grandir davantage dans un avenir assez rapproché, nous avons aussi le plaisir de constater dans l'effectif de ses membres un progrès continu, ainsi que le font voir les chiffres suivants du nombre des membres en règle aux différentes époques déjà mentionnées.

30 juin 1893	—	membres,	241
“ “	1894	—	1,426
“ “	1895	—	2,438
“ “	1896	—	3,267

SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de la société est certainement une des questions qui, par son importance, mérite notre plus sérieuse attention. Je crois qu'en examinant les rapports

qui vous seront soumis, vous serez satisfaits comme nous le sommes de ses progrès extraordinaires. Je me permettrai de vous citer quelques chiffres qui résument assez bien les progrès accomplis dans cet ordre d'idées et démontrent jusqu'à l'évidence son état de prospérité remarquable.

AUGMENTATION CONSTANTE DES REVENUS

Les revenus de la Caisse de Dotation ont suivi la marche ascendante que voici :

Chiffre du revenu mensuel, 30 juin 1893	— \$	186.44
“ “ “ 1894	—	1,337.55
“ “ “ 1895	—	2,439.24
“ “ “ 1896	—	3,595.30

Le surplus de fonds disponibles dans la Caisse de Dotation, aux époques déjà citées, fait également voir que nous accumulons prudemment un capital de réserve de plus en plus considérable :

Réserve accumulée au 30 juin 1893	— \$	177.12
“ “ “ 1894	—	9,515.96
“ “ “ 1895	—	26,629.08
“ “ “ 1896	—	51,579.49

Vous voudrez bien remarquer qu'il n'est pas tenu compte, dans ces chiffres, des fonds disponibles dans la Caisse Générale qui pourvoit aux dépenses de l'administration, non plus que des réserves accumulées dans les Caisses de Malades des Cercles.

(A suivre.)

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Relevé des Recettes du Conseil Général

DEPUIS LE

1er JUILLET 1894 AU 1er JUILLET 1896.

CAISSE DE DOTATION

DR.		
A contributions régulières	\$61,585 88	
A intérêt	2,547 10	
		<u>\$64,132 98</u>
CR.		
Versé au Trésorier-Général	\$64,132 98	

CAISSE GÉNÉRALE

DR.		
A Droits d'octroi des Lettres Patentes et honoraires d'enregistrement	\$5,755 91	
“ Honoraires de mutation	42 50	
“ Rétribution semi-annuelle	2,282 45	
		<u>8,080 86</u>
“ Droits d'entrée		8 00
“ Intérêts		99 57
“ Annonces dans Revue		248 50
“ Divers		6 70

RECETTES SPÉCIALES.

A Dépôt—Parlement Fédéral	200 00
“ Frais de Placements	25 60
“ Fournitures	1,158 56
	<u>\$9,827 79</u>
CR.	
Versé au Trésorier-Général	\$9,827 79

SURPLUS ET DÉFICIT DE REMISES

DR.	
Balance de surplus de remises effectuées	\$61 00
CR.	
Versé au Trésorier-Général	\$61 00

Le tout humblement soumis,

L. J. D. PAPINEAU, *Sec.-Gén.*

Montréal, 1er Juillet 1896.

Vu, examiné et approuvé :

O. BOURDON,	}	<i>Auditeurs.</i>
F. J. GRANGER,		

RAPPORT DU TRÉSORIER-GÉNÉRAL**Relevé des Encaissements et des Déboursés du Conseil Général**

DEPUIS LE

1er JUILLET 1894 AU 1er JUILLET 1896.**CAISSE DE DOTATION****ENCAISSEMENTS**

Balance au 1er Juillet 1894.....	\$ 9,515 96
Total des contributions du 1er Juillet 1894 au 1er Juillet 1896...	64,132 98
	<u>\$73,648 94</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale,—5% du montant des contribu- tions.....	\$3,079 93
“ Héritiers des membres décédés.....	18,900 00
“ Remboursement de contributions.....	35 82
“ Frais de règlement, réclamation—U. Nadeau.....	53 70
“ BALANCE.....	51,579 49
	<u>73,648 94</u>

CAISSE GÉNÉRALE**ENCAISSEMENTS.**

Balance au 1er Juillet 1894.....	\$ 1,796 26
Perçu depuis le 1er Juillet 1894 au 1er Juillet 1896.....	9,827 79
5% de la Caisse de Dotation.....	3,079 93
	<u>\$14,703 98</u>

DÉBOURSÉS.

Par Emoluments d'officiers, propagande, inspection, loyer.....	\$7,054 01	
“ Télégraphe, Téléphone, Poste et Express.....	431 72	
“ Registres, Livres, Impressions, Papeterie, etc....	207 77	
“ Divers.....	237 95	
		7,931 45
“ Dépôt et Frais de législation.....		472 52
“ “ “ Convention 1894.....		181 42
“ Revue.....		921 02
“ Diplômes et Certificats de Dotation.....		647 83

DÉBOURSÉS SPÉCIAUX.

Par Fourniture.....	\$2,121 97	
“ Mobilier.....	37 85	
“ Souscription de fondateur—Remboursements....	1,725 00	
“ Frais de Placements.....	25 60	
“ Remboursement.....	2 86	
“ Secrétaire-Général—Dépôt à la Petite Caisse....	5 00	
		3,918 28
“ BALANCE.....		631 46
		<u>\$14,703 98</u>

SURPLUS ET DÉFICITS DE REMISES

	DR.	
A Secrétaire-Général.....		\$61 00
	CR.	
Par BALANCE.....		\$61 00

Le tout humblement soumis,

Montréal, 1er Juillet 1896.

Vu, examiné et approuvé :

O. BOURDON,	} <i>Auditeurs.</i>
F. J. GRANGER,	

ALFRED ST-CYR,

Trés.-Gén.

BILAN DU CONSEIL GENERAL

AU 30 JUIN 1896.

ACTIF.

En banque.....	\$ 7,144 72	
En caisse. Mandats, traites, chèque et espèces.....	1,227 23	
Placements : Fabrique.....	5,700 00	
Municipalité scolaire.....	10,000 00	
Prêts hypothécaires.....	28,200 00	\$52,271 95
Petite caisse.....	30 00	
Intérêts dûs.....	20 00	
Dû par les cercles : honoraire d'enregistrement.....	157 50	
“ “ pour fournitures.....	424 72	
“ “ pour annonces dans Revue.....	34 00	

Fournitures selon inventaire	581 77	
Diplômes certificats. (inventaire)	207 25	
Mobilier	255 00	
Imprimés, papeterie et effets divers	92 98	
Dû pour annonces "Revue"	280 50	
Dû pour organisation	303 00	
		<u>2,386 72</u>

\$54,658 67

PASSIF.

Balance bénéfiques re-décès U. Leblanc	\$ 100 00	
Bénéfiques " " Ls. Bougie.	1,000 00	
Loyer	45 00	
Dû pour papeterie, impression, etc.	20 59	
" " fournitures	41 75	
" " honoraire révision d'examens	68 30	
" " Revue	132 20	
" aux fondateurs	600 00	
" pour assurance	30 00	
" " dépôts de candidats	151 50	
" " frais de concours	35 00	
Excédant de l'actif sur le passif	52,434 33	
		<u>\$54,658 67</u>

L'excédant de l'actif sur le passif est de \$52,434 33

Et se répartit comme suit dans les deux caisses :

CAISSE DE DOTATION

Excédant des recettes sur les déboursés depuis la fondation à ce jour	\$51,579 49
Part des intérêts dûs lui afférant	17 00
	<u>\$51,596 49</u>
Dûs aux bénéficiaires de feu U. Leblanc et Ls. Bougie	1,100 00
	<u>50,496 29</u>

CAISSE GÉNÉRALE

Ce qui laisse une valeur à la Caisse Générale de	\$1,937 84
	<u>\$52,434 33</u>

Le tout humblement soumis,

L. J. D. PAPINEAU, *Sec.-Gén.*
ALFRED ST-CYR, *Très.-Gén.*

Montréal, 1er juillet 1896.

Vu, examiné et approuvé :

O. BOURDON,
FLAVIEN J. GRANGER, } *Auditeurs.*

COMITÉS DE LA SESSION

Le Président Général, à l'ouverture de la Convention, a constitué les Comités Permanents de la Session, comme suit :

COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

MM. P. Thos. Desjardins, N.P. (président), Jules Cloutier, Alexis Doutré, J. H. Garceau et A. Montbriand.

COMITÉ DE LÉGISLATION

L. A. Lavallée (président), E. Godin, J. Lambert, E. Paquet et J. N. E. Gélinas.

COMITÉ DE FINANCE

M. J. P. Marion, N.P. (président), T. J. A. Marsan, P. Doucet, A. G. H. Bélique et J. P. Lazure.

COMITÉ D'INITIATIVE

Rév. M. G. M. Le Pailleur (président), MM. C. N. Gauvreau, Dr C. A. Daigle, D. Lemay, J. E. Valois, N.P.

COMITÉ D'AFFAIRES DIVERSES

Dr A. F. Jeannotte (président), H. Chauvin, B. Décaré, A. Guibault, J. N. Marcil.

COMITÉ DES REQUÊTES ET APPELS

Dr J. O. A. Archambault (président), Ech. L. A. Jacques, H. Fortier, F. X. Perrault, A. S. Benoit.

DÉLÉGUÉS DES CERCLES

Les délégués dont les noms suivent, ont été admis à siéger à la Convention, et à de très rares exceptions, ont pris part aux délibérations du Conseil Général.

CERCLE ST-JOSEPH. — J. P. Marion, N.P., J. L. Crevier, C. Dallaire.

CERCLE MONT-ROYAL. — P. Decary, sr., A. Morin, S. Legault, E. A. Grisé.

CERCLE BEAUHARNOIS. — A. Doutré, 3 votes.

CERCLE DORVAL. — B. Decary, J. Decary.

CERCLE VILLE-MARIE. — R. Tourangeau, J. N. Marcil.

CERCLE SACRÉ-CŒUR. — O. Ricard, A. Valiquette.

CERCLE ST-PIERRE. — J. E. Clément, L. Giard, A. F. Jeannotte, M.D., G. Brouillet.

CERCLE STE-GENEVIÈVE. — D. Ladouceur, M.D.

CERCLE ST-CHARLES. — L'éch. L. A. Jacques.

CERCLE NOTRE-DAME. — G. Demers, M.D.

CERCLE ST-HENRI. — A. Beaudoin, J. O. A. Archambault, M.D.

CERCLE ST-JACQUES. — E. Godin.

CERCLE ST-MÉDARD. — P. Doucet.

CERCLE JOLIEITE. — J. A. Guibault.

CERCLE STE-ELISABETH. — J. N. E. Gélinas.

CERCLE LAVAL. — Jules Cloutier, 2 votes.

CERCLE NOTRE-DAME DE LA GARDE. — P. Bonhomme.

CERCLE LAROQUE. — H. Fortier.

CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE. — P. E. C. Joubert.

CERCLE STE-THÉRÈSE. — N. Desjardins.

CERCLE HOCHELAGA. — Dr J. H. Garceau, R. Dufresne.

CERCLE MASCOUCHE. — O. Crépeau.

CERCLE MONTCALM. — A. Dugas.

CERCLE PRINCEVILLE. — C. A. Gauvreau, N.P.

CERCLE ST-IGNACE. — N. St-Amour.

CERCLE SALABERRY. — S. Thibaudeau, T. Paquette.

CERCLE MASKINONGÉ. — D. Plante.

CERCLE PAPINEAUVILLE. — Rév'd M. E. Rochon.

CERCLE ST-FELIX. — H. St-Aubin.

CERCLE ST-VINCENT. — J. E. Lachapelle, N.P.

CERCLE ST-LOUIS. — J. Lambert, jr.

CERCLE STE-MARTINE. — H. Prud'homme.

CERCLE RIGAUD. — J. A. Desjardins.

CERCLE ST-EPHREM. — D. Lemay.

CERCLE JACQUES-CARTIER. — A. Paré.

CERCLE ST-GUILLAUME. — A. J. Allaire.

CERCLE JEANNE D'ARC. — Dr C. A. Daigle, V. Martineau, J. E. A. Dépatie.

CERCLE MONTE-BELLO. — H. Chauvin.

CERCLE STE-JUSTINE. — Dr H. Cholette, M.P.P.

CERCLE MAISONNEUVE. — F. X. Perrault, H. Pel-

tier.

CERCLE ST-GABRIEL. — M. E. Beausoleil.

CERCLE NOTRE-DAME DE HULL. — P. T. Desjardins.

CERCLE ST-FRANÇOIS-XAVIER. — J. Lamarche.

CERCLE ST-HYACINTHE. — Dr E. Ostiguy.

CERCLE ST-PIE. — A. Gaudet.

CERCLE ST-GEORGES. — Rév'd G. M. Le Pailleur.

CERCLE ST-AIMÉ. — J. B. Belisle.

CERCLE STE-ANNE DE DANVILLE. — J. Masson.

CERCLE L'ASSOMPTION. — T. J. A. Marsan.

CERCLE BOURGET. — J. A. Martin, J. A. Teasdale.

CERCLE D'ARGENTEUIL. — J. E. Valois, N.P.,

2 votes.

CERCLE ST-ANTOINE. — J. N. Duguay.

CERCLE ST-BENOIT. — J. L. Fautoux.

CERCLE NOTRE-DAME DE BONSECOURS. — L. La-

vigne.

CERCLE ST-LUC. — Dr A. G. H. Bélique.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES. — E. Pa-

quet.

CERCLE BEAUPORT. — Hon. A. C. P. R. Landry.

CERCLE STE-ROSE. — E. Léonard.

CERCLE RICHÉLIEU. — A. Bergevin.

CERCLE ST-RÉMI. — J. P. Lazure.

CERCLE ST-CYPRIEN. — P. R. Merizzi, N.P.

Quelques Amendements aux Statuts

Le texte des amendements aux Statuts adoptés à la dernière Convention du Conseil Général est entre les mains de l'imprimeur et nous en adresserons très prochainement des copies imprimées à tous nos Cercles.

En attendant nous désirons attirer l'attention des membres et des officiers sur les modifications suivantes

qui sont actuellement en vigueur ou qui le deviendront au premier octobre prochain.

1°. Les membres devront payer mensuellement une cotisation d'au moins 10 cents par mois pour pouvoir aux frais d'administration de leur Cercle. Le taux de cette cotisation peut être changé par règlement de Cercle. Les Secrétaires-Financiers devront, en conséquence, percevoir cette cotisation à la fin de septembre pour le mois d'octobre. L'insertion de ces dispositions dans les statuts, n'aura pas pour effet d'altérer la situation des Cercles qui ont déjà établi une semblable cotisation, en vertu de l'article 182, — ce qui est généralement le cas ; — mais cela empêchera la perpétuation de quelques abus préjudiciables aux fondateurs de Cercle et à la caisse des malades, que peut occasionner la négligence de certains cercles à établir cette cotisation dès leur début.

2°. Les taux du droit d'entrée seront les suivants, à compter du premier octobre (y compris le dépôt de \$2.00 mentionné à l'article 175) ; savoir :

Pour certificat de dotation de	\$ 500	\$3.00
“ “ “ “	1,000	4.00
“ “ “ “	2,000	7.00
“ “ “ “	3,000	10.00

Les Cercles peuvent augmenter ces taux par règlement (Art. 176).

Sur ces droits d'entrée il sera fait remise au Conseil Général (rapport mensuel) comme honoraires d'enregistrement des nouveaux membres :

Pour un certificat de dotation de	\$ 500	\$0.50
“ “ “ “	1,000	1.00
“ “ “ “	2,000	2.00
“ “ “ “	3,000	3.00

Ces nouveaux honoraires d'enregistrement constituent une diminution considérable sur les taux antérieurs (Art. 213). Cette dernière diminution est toute à l'avantage des Cercles, puisqu'ils sont libres, surtout si cela ne nuit pas au recrutement, d'augmenter les taux du droit d'entrée pour créer un revenu plus considérable à la Caisse Générale.

Ce changement des taux du droit d'entrée et des honoraires d'enregistrement rend tout à fait improbable de nouvelles diminutions sur les taux ci-dessus des droits d'entrée pendant les concours.

3°. Les Secrétaires-Financiers, à compter du premier octobre, devront préparer leur rapport mensuel le premier jour de chaque mois, de sorte que ceux qui n'auront pas payé leurs contributions avant cette date ne pourront pas y figurer.

4°. Les Secrétaires-Financiers doivent adresser leurs rapports mensuels au Conseil Général, accompagnés des remises de fonds nécessaires, avant le huitième jour de chaque mois (Art. 150). Si ces rapports et ces remises n'ont pas été transmis au Conseil Général avant le dix du mois, le Cercle sera coupable de manquement (Art. 317, p. 4), et tombera sous le coup de l'article 321, tel qu'amendé, lequel se lit en ces termes :—

“ Un Cercle qui se rend coupable de l'une des fautes commises au paragraphe “4” de l'article 317, paiera au Conseil Général une amende de \$1.00 ; si la faute se prolonge jusqu'au dernier jour du mois, une amende de \$5.00, et le Président-Général pourra alors suspendre les lettres patentes du Cercle, lesquelles seront suspendues *ipso facto*, si la faute se prolonge jusqu'au dernier jour du mois suivant ”.

5°. Jusqu'à ce jour, un membre suspendu qui voulait être réintégré devait se présenter dans les 30 jours qui suivaient la date de sa suspension, s'il voulait être exempté de faire le dépôt de \$2.00 prescrit par l'article 175 et de subir à nouveau l'examen médical de l'association. (Art. 356). Ce délai est maintenant étendu à 60 jours au lieu de 30 jours.

6°. L'élection annuelle des officiers devait avoir lieu à la première assemblée de janvier. Dorénavant elle sera faite, chaque année, à la première assemblée de décembre.

A cette date, et avant qu'il soit procédé aux élections, les Trésoriers et les Secrétaires-Financiers devront soumettre les rapports des opérations du Cercle pendant leur terme d'office.

AVIS

AUX MEMBRES DU CERCLE ST-ANDRÉ No 14.

Les Secrétaires-Financiers étant tenus dorénavant de préparer leur rapport mensuel le premier jour de chaque mois, je vous donne avis que je tiendrai un bureau de perception ouvert à la porte voisine de ma maison de commerce, le dernier dimanche de chaque mois, à l'issue de la grand'messe, pour faire le recouvrement des contributions de ceux d'entre vous qui n'auront pas pu les acquitter à l'assemblée précédente.

Ceux qui négligeront de payer leurs redevances, avant le premier du mois, devront acquitter l'indemnité exigée des retardataires (Art. 191 bis).

J. E. MARCIE, Sec.-Financier.

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén. J. P. Marion, N. P. 334 rue Richmond ; Prés., J. P. A. Martin, 331 Richmond ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles ; Sec.-Fin., C. Dallaire, 218 Know ; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G. H. Monette, 1866 Quésnel ; Prés., Alex. Montbrond 345 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu ; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quésnel ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3155 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., J. Deslauriers ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch., P. Parent ; Sec.-Fin., André Leduc, jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellice.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Benj. Lefebvre ; Prés., J. B. Lefebvre ; Sec.-Arch., Rémi Déary ; Sec.-Arch., Gervais Déary ; Méd.-Exm., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri ; Sec.-Arch., J. N. Marcell, 1149 St-Jacques ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., A. C. Dionne, 243 Lafontaine ; Prés., M. Ferras, 483a Dorchester ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 200 Amherst ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1290 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chaurat ; prés., Ls. Michand ; sec.-arch., M. C. Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. F. Cyphot. Réunions, 3e mercredis, 71 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., G. Brouillette, 106a Visitation ; prés., J. E. Clément, 383 Berr ; Sec.-Arch., T. Bénard, 1062 St-André ; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy ; Méd.-Exm., F. Jeanotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Lacombe.
Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre; Prés., Ov. Corbeil-191 Centre; Sec.-Arch., N. Bessie, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Chs Duquette, 210 Centre; Méd.-Exam., F. X. Gagnier, 248 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., W. Blanchard, 136 Ste-Emélie; Sec.-Arch., J. E. Ferras, 17 Agnes; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exam., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot
S. P. G., J. E. Marcile; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcile; Méd.-Exam., P. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
Rvd. J. A. Lippé, S. P. G.; Prés., Pierr. Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exam., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exam., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., R. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Eug. Lavallée; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. J. D. Beaudoin, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier; Sec.-Arch., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Sec.-Fin., Alph. Pouliot, 250 St-François; Méd.-Exam., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
S. P. G., D. E. Fournier, 253 St-Joseph; prés., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; Sec.-arch., E. Cloutier, 335 St-Jean; Sec.-Fin., J. Cloutier, 335 St-Jean; Méd.-Exam., J. Guérard. Réunions, 1er et 3e jeudis à 8 heures p. m., Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., F. Cardinal; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., J. B. Jasmin. Assemblées, dernier vendredi.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, C. Vaudreuil
S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Duost; Méd.-Exam., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e jeudi du mois, salle Municipale.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Rvd. J. A. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., E. Charrier; Sec.-Fin., T. Bélanger Méd.-Exam., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., P. Joubert; Prés., J. Ouimet; Sec.-Arch., J. R. Deschambault; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., J. Deschambault; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exam., S. Desjardins. Réunions, 1er dimanches, salle I. Mathieu, 3.30 hrs p.m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., C. A. Descary, Bord à Plouffe; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal
S. P. G., Marc Trotter, 21 Mareau; prés., J. H. Garceau, 164 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 208 Désery; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exam., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Rvd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., L. E. Lamarche; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exam., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Wm. Lord; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., A. Melançon; Méd.-Exam., E. G. Courteau; Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon., Rvd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Rvd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., F. E. Poitras; Sec.-arch., C. A. Gauvreau, N. P.; Sec.-Fin., J. Duchesnay; Méd.-Exam., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exam., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., J. B. R. Laplante; Prés., S. Thibodeau; Sec.-arch., M. Chatelet; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., M. J. Godin; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exam., Dr H. Roy. Réunions, 2e et 4e mardis, sous-sol de l'Eglise.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères
S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Gard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. E. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rv. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exam., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exam., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa Prés., L. N. Desjardins; Sec.-arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exam., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Noé Gravel; Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., J. Lespérance, 280 Fullum; prés., J. E. Lachapelle, N. P., 716 Ste-Catherine; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. A. Berthiaume, 88 Dufresne; méd.-exam., F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
S. P. G., Jos. Contant, 1475 Notre-Dame prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., G. Monette, 76 St-Jacques; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G., J. H. Bastien; prés., Rvd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-arch., A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois, au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot
S. P. G., David Lemay; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, 1er et 3e mercredis, le soir.

No 50—ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Ovide Martin; prés., J. A. Archambault; sec.-arch., Z. Beauregard; sec.-fin., A. J. Allaire; méd.-exam., J. B. Archambault. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures dt soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exam., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., E. Sauvageau, 1337 Ste-Catherine; prés., J. H. Hamelin, 274 St-André; sec.-arch., J. N. Duhamel, 123 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 98 Visitation. Réunions, 1er et 3e jundi, Salle St-Pierre, 1079 de Montigny.